

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 12

Artikel: L'A.C.I. à Copenhague

Autor: E.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'A.C.I. A COPENHAGUE

La conférence coopérative internationale d'habitation insiste sur la nécessité d'une plus étroite collaboration entre coopératives de consommation, d'habitation et de production.

En 1948, le congrès de l'Alliance coopérative internationale avait voté une importante résolution, soulignant l'importance du rôle que jouent les coopératives d'habitation en vue de résoudre le problème du logement « conformément à une politique sociale et économique progressiste », et recommandant aux organisations nationales affiliées d'établir des contacts avec les coopératives d'habitation en vue de créer, le cas échéant, des entreprises communes pour la production de certains matériaux.

Ultérieurement, l'Alliance coopérative internationale a soumis à la Commission économique pour l'Europe deux mémoires, dont l'un est daté de mai 1949 et traite de l'activité coopérative en matière d'habitation, et dont l'autre, daté de mars 1951, parle du financement des coopératives d'habitation.

Ces trois documents servirent de base de discussion à la conférence coopérative internationale d'habitation qui eut lieu à Copenhague le 21 septembre 1951. Présidée par M. Thor Petersen, secrétaire de l'Union danoise des coopératives urbaines, cette conférence a réuni les délégués de huit pays, à savoir de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Suisse et de la Tchécoslovaquie. La Norvège et la Suède avaient envoyé cinq observateurs. Quant à l'A. C. I. elle-même, elle était représentée par son directeur, M. W. P. Watkins, et par miss Polley, secrétaire générale.

Le programme de la journée prévoyait, pour l'après-midi, une visite des colonies coopératives d'habitation de Copenhague. C'est dire que le temps libre pour la discussion était bien court. Cependant, « discussion » n'est pas le terme qui convient ici, car dans tous les pays où existent des coopératives d'habitation, on a pu se convaincre de leur utilité et de l'excellente contribution qu'elles apportent à la solution du problème du logement. Non seulement les loyers, dans les coopératives d'habitation, sont généralement inférieurs à ceux des appartements du secteur privé (de 10 à 30 %, à Stockholm, d'après une enquête faite avant 1939 par le Conseil royal de l'assistance sociale suédoise), mais encore, et surtout, ces coopératives rendent d'inappréciables services en prenant l'initiative de construire en période de pénurie de logements, et en créant des appartements salubres, ensoleillés, bien aérés, destinés à rendre service aux familles et non pas à rapporter des intérêts aux capitaux investis. Il a été bien plutôt question d'un échange d'informations sur l'état du problème de l'habitation dans les différents pays représentés à la conférence, sur les progrès réalisés par le mouvement coopératif d'habitation, et sur les possibilités de resserrer les liens — ou d'en établir — entre coopératives de consommation et coopératives d'habitation, conformément à la résolution de Prague. Effectivement deux délégués italiens, un finlandais et un tchèque nous ont donné des renseignements intéressants sur l'effort accompli par les coopératives d'habitation de leurs pays et sur l'appui qu'elles ont obtenu des pouvoirs publics.

Cependant, il s'agit là de questions complexes en ce sens qu'elles touchent à toutes sortes de domaines (financier, législatif, social) et qui méritent un examen plus attentif que celui auquel on peut se livrer, en deux ou trois heures, lorsqu'on est en présence de délégués de huit ou dix pays, parlant six ou sept langues différentes.

Non, l'intérêt de cette conférence résidait essentiellement dans le fait que des hommes, représentant les organisations coopératives de différents pays, reconnaissent l'importance sociale du problème du logement, et distinguent les raisons, à la fois économiques et morales, d'y apporter une solution coopérative. En contribuant à améliorer l'habitation familiale, le mouvement coopératif ne fait que remplir sa mission qui est de mettre à la disposition du peuple le moyen d'élever librement, et par ses propres efforts, son niveau de vie.

Il apparaît ainsi que le mouvement coopératif tout entier a le devoir de s'intéresser au problème de l'habitation, et plusieurs orateurs sont intervenus successivement pour appuyer la proposition qu'avait faite le président de la conférence, M. Thor Pedersen, de suggérer au Comité central de l'A. C. I. la création d'un Comité auxiliaire de l'habitation. A l'issue de la conférence, la résolution suivante fut votée à l'unanimité :

Résolution.

« La Conférence coopérative internationale d'habitation, réunie à Copenhague le 21 septembre 1951, donnant suite à la résolution votée en 1948, à Prague, par le XVII^e congrès de l'Alliance coopérative internationale, estime utile qu'une documentation aussi complète que possible soit réunie touchant l'activité des coopératives d'habitation ; que l'échange de renseignements et de techniciens entre les différentes associations centrales de coopératives d'habitation soit encouragé ; et qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre les coopératives de consommation, les coopératives d'habitation et les coopératives ouvrières de production en ce qui concerne le financement de la construction et la production des matériaux. En outre, elle recommande au Comité central de l'Alliance d'examiner la possibilité de constituer au plus vite un *Comité auxiliaire de l'habitation* qui aidera le Secrétariat de l'A. C. I. à recueillir la documentation, établira une collaboration plus étroite entre les associations nationales de coopératives d'habitation et encouragera le mouvement coopératif d'habitation dans les pays dont l'économie n'est pas encore pleinement développée. »

*

Comme nous l'avons dit, l'après-midi était réservé à la visite des colonies coopératives d'habitation de Copenhague. Un tour en car, aimablement organisé par nos amis danois, nous a permis de nous rendre compte, de visu, de l'ampleur de ces réalisations coopératives. Les jardins d'enfants, aménagés par les coopératives d'habitation, et administrés par les parents eux-mêmes, nous ont particulièrement intéressés. Beaucoup de mères sont obligées d'aller travailler au-dehors (la vie est chère ici comme en tant d'autres pays). Elles peuvent alors mettre leurs bébés à la garderie, moyennant une modeste finance de 2 couronnes (environ 1 fr. 25) ; les enfants sont nourris et jouent sous la surveillance d'un personnel qualifié. La municipalité, qui est ainsi dispensée d'organiser elle-même ces jardins d'enfants, leur accorde une subvention : il y a là une forme très heureuse de collaboration entre les pouvoirs publics, la coopérative d'habitation et les parents. Chacun prend ainsi sa part d'initiative et de responsabilités. C'est la meilleure école de démocratie qu'on puisse trouver, et des réalisations comme celles-ci nous aident à comprendre pourquoi les Scandinaves gardent si fermement le goût de la liberté personnelle.

(Le Coopérateur suisse.)

E. D.